
REGION DES SAVANES

PREFECTURE DE L'OTI-SUD



COMMUNE DE L'OTI-SUD 2
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLIQUE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Appel d'Offres Ouvert N° 00001/2024/RS/PO-S/CO-S2

OBJET : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DE BASE DANS LES MARCHES DE TAKPAMBA, NALI ET NAGANGOU, DANS LA COMMUNE DE L'OTI SUD 2

AUTORITE CONTRACTANTE : Commune de l'Oti-Sud 2

SOURCE DE FINANCEMENT : Banque Mondiale (Projet COSO)

1. La commune de l'Oti-Sud 2 a reçu un financement dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (COSO), pour financer la construction d'infrastructures sociocommunautaires de base et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de travaux, objet du présent appel d'offres.
2. La commune de l'Oti-Sud 2 sollicite des offres sous plis fermées de la part des candidats éligibles et répondants aux qualifications requises pour la réalisation **des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques de base dans les marchés de Takpamba, Nali et Nagangou, dans la commune de l'Oti-Sud 2**, regroupés en cinq (05) lots présentés dans le tableau ci-après :

Allotissement	Ouvrages	localité
Lot 1	Electrification (extension) du grand marché de Takpamba	Takpamba
Lot 2	Construction de deux (02) hangars de type cantonal dans le grand marché de Takpamba et de quatre (04) hangars de type cantonal dans le marché de Nagangou	Takpamba ; Nagangou
Lot 3	Construction d'une Boucherie d'un abri pour volailles et petits ruminants et un parking auto/moto dans le grand marché de Takpamba	Takpamba
Lot 4	Construction d'un magasin de stockage, d'un Bloc de latrines de type VIP avec urinoir et d'une clôture de façade au marché Nali	Nali
Lot 5	Construction d'un forage photovoltaïque au marché de Nali	Nali

Les candidats peuvent soumissionner à tous les cinq (05) lots mais aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus de deux (02) lots.

Les attributions seront faites en suivant l'approche linéaire, dans l'ordre chronologique de numérotation croissante des lots.

Les variantes ne sont pas autorisées. Le délai d'exécution est de **deux (02) mois pour le lot 1 ; quatre mois (4) pour le lot 2 ; trois (03) mois pour le lot 3, le lot 4 et le lot 5** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent demander à retirer le DAO à l'adresse suivante : commune de l'Oti-Sud 2, mairie de Takpamba, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (**PRMP**), quatrième bureau à partir de l'entrée principal ; téléphone **92052855 / 97360011**, tous les jours ouvrable de 08h 00 à 12h 00 les matins et 15h 00 à 17h 00 les après-midi, contre paiement d'une somme non remboursable de *cinquante mille (50 000) francs CFA*. La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu délivré à la comptabilité de la mairie de Takpamba.
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Etre en règle avec l'Administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des DPAO ;
 - Disposer d'une preuve de facilité de crédit et garantie de soumission exigées ;
 - Avoir le personnel et le matériel requis dans le dossier.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

NB1 : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère de l'économie et des finances au <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

NB2 : Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 80% et qui sont en retard par rapport au planning, du fait de leur faute exclusive, ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

NB3 : Ne sont pas autorisées à soumissionner, les entreprises qui ont eu avec les mairies ou l'ANADEB des marchés résiliés pour faute de leur part ou mis en régie, au cours des deux dernières années.

NB4 : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : commune de l'Oti-Sud 2, mairie de Takpamba, bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (**PRMP**), quatrième bureau à partir de l'entrée principal ; téléphone **92052855 / 97360011**, tous les jours ouvrable

de 08h00 à 12h00 les matins et 15h00 à 17h les après-midi, au plus tard le **Mercredi 22 Janvier 2025 à 11h 30**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. La soumission par voie électronique n'est pas autorisée.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
- Sept cent mille (**700 000**) Fcfa pour le lot 1 ;
 - Un million deux cent mille (**1 200 000**) Fcfa pour le lot 2 ;
 - Neuf cent mille (**900 000**) Fcfa pour le lot 3 ;
 - Six cent mille (**600 000**) Fcfa pour le lot 4 ;
 - Quatre cent vingt mille (**420 000**) Fcfa pour le lot 5.


La garantie de soumission est émise par une institution bancaire, une compagnie d'assurance ou une institution de microfinances, agréée au Togo.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaite prendre part à l'ouverture, à la mairie de Takpamba, salle de réunion, sis au bureau du secrétariat (bâtiment principal), le **Mercredi 22 Janvier 2025 à 12h 00**.

Fait à Takpamba le 23 Décembre 2024

PRMP



NAPO ISSA Fataou